

LICENCE INFORMATIQUE PARCOURS INFORMATIQUE, RÉSEAUX ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

TYPE DE DIPLÔME

Licence (LMD)

NIVEAU D'ÉTUDE VISÉ : BAC +3

ACCESSIBLE EN :

Formation initiale
Formation continue
Formation en alternance
VAE

DOMAINE D'ÉTUDE : Informatique, Réseaux - Télécommunication

Domaine :

Présentation

Le secteur de l'Informatique et des télécommunications est en perpétuelle évolution et la manière de travailler et de fonctionner au niveau sociétal et industriel se meut avec une rapidité exponentielle. Basé sur des E-services à valeur ajoutée de plus en plus élaborés, il relie aussi bien des espaces virtuels que des objets connectés du monde réel.

Au premier semestre 2016, le Syntec-Ingénierie et l'APEC remarquent que « le volume de recrutements de cadres dans le secteur des activités informatiques et télécommunications continuerait à augmenter en 2016, avec entre 38 800 et 41 800 embauches prévues. Avec près d'une embauche de cadre sur cinq, le secteur contribuerait largement à la croissance du marché de l'emploi cadre en 2016 (entre 182 000 et 200 000 recrutements de cadres prévus). »

Selon le dernier rapport de l'ARCEP sur les chiffres clés 2015/2016, « l'accès fixe avec le déploiement de la fibre optique contribue au décollage du très haut-débit (14,8 millions de logements éligibles) ; le volume de données consommées via le réseau mobile a presque doublé en un an ; 7,8 milliards d'euros investis par les opérateurs en 2015, soit une hausse de 10% en un an ; 12,2 milliards de connexions d'objets connectés prévus en 2020... ». On remarque une croissance des usages et un renforcement et une fiabilisation des infrastructures.

Le parcours Informatique, Réseaux et Télécommunications (IRT) de la Licence Informatique se positionne en L3.

C'est un parcours pluridisciplinaire associant l'Informatique aux Télécommunications. Il se base sur une expérience de 25 ans acquise au niveau de la filière STRI (Systèmes de Télécommunications et Réseaux Informatiques) que l'UPS a mis en place dans son schéma de formation. Il a comme objectif de répondre aux besoins de formation exprimés par nos partenaires industriels face à l'intégration technologique et économique et la mondialisation des marchés dans le secteur des Réseaux & Télécoms. Il est en cohérence avec les filières de même type se trouvant en IUT, BTS, LP ou écoles d'ingénieurs et offre une voie de formation pour tous ceux qui souhaitent aborder ce large secteur des R&T.

Il vise l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires d'une part pour poursuivre ses études en master Réseaux & télécommunications (RT) et, d'autre part, pour exercer des fonctions professionnelles relatives au déploiement d'infrastructures et de services de communication.

La formation couvre tous les éléments techniques depuis la transmission des données jusqu'à l'offre du service utilisateur (niveau applicatif) en passant par les systèmes de télécommunications, les infrastructures réseaux et le développement de logiciel et architecture Web.

Les métiers et fonctions visés relèvent du **domaine de l'Informatique et du domaine des Télécoms**.

Le parcours IRT peut être effectué par alternance sous forme de contrat d'apprentissage ou de contrat de professionnalisation dans le cadre de la filière par alternance STRI allant de L3 au M2 (<http://stri.net>)

ÉTABLISSEMENT(S)

Université Toulouse III - Paul Sabatier

LIEU(X) D'ENSEIGNEMENT

Toulouse

CONTACT

Savoir-faire et compétences

Les compétences visées par le parcours IRT sont pluri-disciplinaires.

Bien que ces compétences puissent permettre au diplômé d'avoir une insertion professionnelle, la finalité de la formation est de donner des compétences scientifiques d'ingénierie solides dans le cadre d'une poursuite d'études en Master ainsi que des compétences organisationnelles et de gestion de projet :

- Appréhender les outils mathématiques pour les Réseaux et les Télécoms
- Administrer un système d'exploitation local et en réseau
- Exploiter un SGBD avec SQL
- Déployer une application Web
- Mettre en oeuvre les étapes de développement de logiciels
- Développer une application en utilisant un langage de programmation objet
- Constituer des réseaux d'entreprises et bâtir des architectures TCP/IP
- Appréhender, classer et qualifier les offres évoluées des réseaux d'opérateur
- Acquérir une expérience dans l'installation et la configuration de services
- Comprendre et caractériser les composants d'un système de Télécommunications
- Disposer des aptitudes au travail en équipe, à la communication orale ou écrite
- Disposer des aptitudes au contexte de l'entreprise
- Assurer une veille technologique

Contenu de la formation

Syllabus du L3 IRT

Condition d'accès

La L3 IRT est à capacité limitée et accessible après candidature (Dossier et entretien).

Les candidats souhaitant accéder à la voie par alternance de la filière STRI doivent effectuer une candidature spécifique et rechercher une entreprise d'accueil.

Les informations sont disponibles sur le site <http://stri.net> lors de l'ouverture de la phase de candidature (vers février-mars).

Formation(s) requise(s)

L'accès au L3 IRT se fait après une validation d'un BAC+2 :

- L2 Informatique
- L2 EEA
- DUT RT
- DUT Informatique
- DUT GEII
- BTS SIO option Réseaux
- Autres formations en Réseaux

La L3 IRT est à capacité limitée et accessible après candidature (Dossier et entretien).

Poursuite d'études

A l'UPS

Master Réseaux et Télécommunications

Les élèves ayant été admis dans la voie en alternance STRI poursuivent dans le parcours STRI de la mention RT

Perspectives professionnelles

Bien que la licence IRT ait comme finalité essentielle la poursuite des études en Master RT, ces professionnels peuvent travailler, en tant qu'assistant d'ingénieur, dans tout secteur d'activité et dans tout type d'entreprise. Les différents marchés identifiés sont :

- Ensemble du secteur industriel : transport (aéronautique, automobile, ferroviaire, métro), énergie, défense, espace, médical, opérateurs de télécommunications
- Banques et établissements financiers
- Fonction publique (administrations, collectivités, enseignement, recherche)
- Entreprises de services numériques (ESN)
- Petites et moyennes entreprises
- Professions libérales

- 61 Télécommunications
 - 58.29A Édition de logiciels système et de réseau
 - 58.29C Édition de logiciels applicatifs
 - 62.0 Programmation, conseil et autres activités informatiques
 - 63.1 Traitement de données, hébergement et activités connexes ; portails Internet
-
- Assistant ingénieur en Réseaux et Télécommunications
 - Assistant ingénieur en maintenance d'infrastructure réseau
 - Administrateur Système
 - Développeur de services de télécommunications
 - Développeur d'applications Web

Contact